



Journées de la sécurité routière au travail - 17 au 21 mai 2021

Sécurité routière au travail : trop de comportements à risque face à un danger méconnu

Commerciaux, infirmiers, artisans... de nombreux métiers imposent des déplacements réguliers. A l'occasion des Journées de la sécurité routière au travail qui se déroulent du 17 au 21 mai, MMA a mené une nouvelle édition de son étude¹ sur le risque routier professionnel auprès des dirigeants de TPE/PME, mais aussi, nouveauté cette année, auprès des Français qui sont régulièrement sur la route pour leur travail.

Les résultats montrent que 54 % des conducteurs lisent des sms lors de leurs trajets professionnels, alors même qu'ils sont 68 % à ignorer que le risque routier est la première cause de mortalité au travail. Un risque encore plus méconnu par les dirigeants qui sont 83 % à sous-estimer son importance.

La route, première cause de mortalité au travail : une réalité toujours ignorée

Les accidents de la route sont la première cause de mortalité au travail et le risque routier conduit chaque année à 6 millions d'arrêts de travail, soit un coût de 725 millions d'euros pour les entreprises. Les trajets liés au travail représentent 12,5 % de la mortalité routière. En 2019, 406 personnes ont été tuées lors d'un déplacement lié au travail, dont 295 personnes lors d'un trajet domicile-travail et 111 personnes lors d'un trajet réalisé dans l'exercice d'une mission professionnelle.²

Toujours aussi présent, le risque routier professionnel est largement sous-évalué par les conducteurs et les dirigeants. Ainsi, **seuls 32 % des actifs effectuant des trajets professionnels savent qu'il s'agit de la première cause de mortalité et seulement 17 % des dirigeants**. Ces derniers sont de moins en moins nombreux à avoir conscience de cet enjeu (-8 points par rapport à 2016).¹

Des comportements à risque lors des trajets professionnels

Les résultats montrent que **les conduites à risque associées à l'utilisation du téléphone sont en hausse lors des déplacements professionnels**. Un tiers des conducteurs indique ainsi consulter au moins occasionnellement une application ou un site (36 %, +11 points par rapport à 2015) ou consulter ses mails (33 %, +7 points). L'utilisation des réseaux sociaux pendant les trajets professionnels concerne désormais un quart des actifs (25 %, +9 points). Plus généralement, 70 % des conducteurs passent des appels (+10 points) et 76 % en reçoivent (+3 points) lors des trajets professionnels. Ils sont 54 % à lire des sms et 45 % à en envoyer.

Par ailleurs, **43 % des conducteurs déclarent avoir frôlé l'accident au cours des 5 dernières années dans le cadre d'un trajet professionnel et 18 % en avoir eu un**. De même, 38 % des conducteurs ont reçu une amende et 29 % ont perdu des points, en majorité à cause d'une vitesse excessive (à 56 % dans le cas des amendes et 65 % pour la perte de points).

Enfin, si près de 7 conducteurs sur 10 disent ne pas avoir changé leur comportement depuis le début de la crise sanitaire, l'étude montre une tendance à une moindre vigilance chez certains : 20 % prêtent moins d'attention à leur vitesse, 21 % à l'utilisation du téléphone et 21 % à leur consommation d'alcool.

Des actions de prévention peu répandues...

Malgré la méconnaissance du risque routier en entreprise, **les dirigeants de TPE/PME sont 47 % à savoir que leur responsabilité peut être engagée** en cas d'accident sur le trajet domicile-travail d'un salarié (+10 points par rapport à 2016) et 65 % lors d'un trajet dans le cadre de l'activité professionnelle (+3 points). La mention du risque routier dans le document unique est également plus fréquente : 41 % des dirigeants indiquent l'avoir fait (+20 points par rapport à 2016).

Les actions de prévention restent peu fréquentes dans les entreprises. Seulement un quart des actifs interrogés indiquent ainsi qu'elles sont régulières (26 %) contre un tiers qui les jugent rares (34 %) et 40 % inexistantes. En revanche **des progrès en matière de formation** sont à noter : 30 % indiquent en avoir suivi une ou plusieurs (+ 6 points par rapport à 2015).

Enfin, la mise en œuvre d'actions pour favoriser l'usage des mobilités douces est encore balbutiante : elle est déclarée par 1 dirigeant sur 10 et constatée par 2 actifs sur 10.

...mais pourtant attendues

Concernant les enjeux de sécurité identifiés comme prioritaires par les dirigeants, le premier demeure l'alcool au volant (58 % contre 73 % en 2017), mais la question des distracteurs de conduite est celle qui progresse le plus (53 %, + 23 points par rapport à 2017).

Pour leur part, comme en 2015, **les actifs expriment des attentes multiples à l'égard de leur employeur** : mise en place de formations aux risques routiers (29 %), instauration d'une charte de bonnes pratiques au volant (27 %), ou encore organisation d'une journée de sécurité routière (27 %).

« Cette année, nous avons enrichi notre étude en mettant en regard les propos des dirigeants avec les comportements et les attentes des Français. Les résultats montrent que, malheureusement, cette problématique est toujours méconnue et que trop de comportements à risque subsistent. C'est pourquoi, nous nous mobilisons pour alerter les chefs d'entreprises sur leur responsabilité et les inciter à mettre en place des actions de prévention pour la sécurité de leurs collaborateurs. », explique Cécile Lechère, en charge de la prévention des risques routiers chez MMA.

Pour accompagner les dirigeants et les sensibiliser, MMA lance, à l'occasion des Journées de la sécurité routière au travail 2021, **une campagne de prévention et met gratuitement à leur disposition des outils de sensibilisation.**

Plus d'informations :

<http://www.zerotracas.mma/journee-securite-routiere.htm>.



1. Etude réalisée par l'Ifop pour l'assureur MMA en 2 temps. En ligne du 7 au 19 avril 2021 auprès d'un échantillon de 511 personnes effectuant des déplacements professionnels au moins une fois par mois. Au téléphone du 5 au 15 avril 2021 auprès d'un échantillon de 251 dirigeants d'entreprises, représentatif des entreprises françaises de 1 à 49 salariés.

2. ONISR : <https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/etudes-et-recherches/victimes/risque-routier-professionnel/accidents-lies-au-travail>

Contacts presse : agence Entre nous soit dit

Claire Mathurin - Tél. : 01 40 29 15 54 - Mail : cmathurin@entrenoussoitdit.fr
Sarah Maurit - Tél. : 01 40 29 15 53 - Mail : smaurit@entrenoussoitdit.fr

En savoir plus sur MMA Zérotracas : En matière de prévention, l'ambition de MMA est d'accompagner tous les acteurs de la route (piétons, automobilistes et 2 roues) au quotidien avec des informations accessibles et disponibles où que l'on soit : www.zerotracas.mma, applications iPhone / iPad et Android et réseaux sociaux.